



DÉPARTEMENT
Côte d'Or

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

S²LO

ID : 021-200000925-20230706-06_07_2023_09-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 06 juillet 2023

DATE DE CONVOCATION

30 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **six juillet** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA ([pouvoir de M. Gilles BRACHOTTE](#)), M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN ([pouvoir de M. Daniel CHETTA](#)), M. Guy MORELLE ([pouvoir de Mme Zineb HEMAIRIA](#)), Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR ([pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE](#)), Mme Bernadette BERGER ([suppléante de M. Martial PARIZOT](#)), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE ([pouvoir de Mme Christine NIRLO](#)), M. Dominique CHOPPIN, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON ([pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON](#)), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO ([présent de 18h35 à 19h04, à partir de 19h11](#)), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient absents : M. Gilles BRACHOTTE ([pouvoir à M. Patrice ESPINOSA](#)), Mme Zineb HEMAIRIA ([pouvoir à M. Guy MORELLE](#)), M. François BIGEARD ([suppléé par M. Benjamin BONIN](#)), M. Benjamin BONIN ([suppléant de M. François BIGEARD](#)), M. Daniel CHETTA ([pouvoir à Mme Nathalie SEGUIN](#)), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON ([pouvoir à M. Martial MATHIRON](#)), M. Laurent FAIVRE ([suppléant de M. Simon GEVREY](#)), M. Jean-Marie FERREUX ([suppléé par Mme Laurence SCHERRER](#)), Mme Marie-Paule FONTAINE ([pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR](#)), M. Simon GEVREY ([suppléé par M. Laurent FAIVRE](#)), Mme Christine NIRLO ([pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE](#)), M. Emmanuel PONTILLO ([absent de 18h30 à 18h35, puis de 19h04 à 19h11](#)), Mme Laurence SCHERRER ([suppléante de M. Jean-Marie FERREUX](#)).

Secrétaire de séance : Monsieur Guy MORELLE, 7^{ème} Vice-président délégué à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI et à la gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

06/07/2023/09

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	27
VOTANTS :	33

Objet : Modification du tableau des effectifs N°3/2023 – Crédit de poste – Promotion interne

Vu, l'article L313.1 du Code Général de la Fonction Publique qui dispose que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Vu, la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne de l'année 2023 établie par la Présidente du Centre de Gestion de Côte d'Or,

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Au titre des emplois permanents des agents titulaires

Considérant qu'un agent actuellement en poste au Pôle Enfance Jeunesse est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial (catégorie A) au titre de la promotion interne de l'année 2023,

Vu, l'avis favorable de la 3^{ème} Commission réunie le 20 juin 2023,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- **CRÉE** l'emploi permanent suivant à compter du 1^{er} août 2023 :

- Agents titulaires pour la filière Administrative
 - Attaché territorial à temps complet.

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le



ID : 021-200000925-20230706-06_07_2023_09-DE

- **APPROUVE** la modification, en conséquence, du tableau des effectifs,

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 07 juillet 2023

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER